

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication MASSEY - FERGUSON	Type 5 2 0 (à partir du No du châssis . 6 418)	Fiche d'homologation N° CH 5261 31
--	--	--	---------------------------------------

Constructeur Identification	MASSEY-FERGUSON (UNITED KINGDOM) LTD., Coventry / GB "520" sur la plaquette du constructeur (la lettre devant le No du châssis est variable)		
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur le véhicule, devant l'essieu arrière		
N° du châssis	à droite, latéralement sur le longeron (sous la plaquette)		
Identification du moteur	" TC " ou "354 UA" devant le No du moteur, à l'avant en haut sur le socle de l'entraînement de la pompe à		
Importateur principal	SERVICE COMPANY LTD., 8600 Dübendorf	injection	(vu en direction de marche)
Véhicule homologué	P 6509		

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique (système Orbitrol) sur les roues AR
Transmission	mécanique avec variateur hydraulique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues avant
Frein de service	hydraulique, 1 circuit, à disques, sur les arbres d'entraînement, resp. sur les roues avant
	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les arbres d'entraînement, resp. sur les roues avant
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	=
Contrôle 2 circuits	=

<b>Moteur</b>		PERKINS	Type	A6 354 (TC)
Marque	Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	Refroidissement	D	Position	avant, droite
Aésage	98,4	Course	127,0	
Cylindrée	5792	CV-impôt	29,50	
Puissance en kW	74	à t/min	2000	
DIN CV	101			
Bruit à proximité	92	dB/A à t/min	2100	**
Silencieux	1 = 286 x ø 120 mm			
Mesure des gaz	Bacharach	3,5		
	BOSCH noircissement 1,2 à 2050 t/min			

<b>Carrosserie</b>		moissonneuse-batteuse	
Nombre de portes	=	Indic. vitesse	=
Ceintures sécurité	1 = 400x300x230mm	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite
Cale	=	Attelage	=
Antivol	=		
Nombre de places	t 1 av	centre	ar
<b>Dimensions</b>	intérieur	extérieur	
Longueur		8670	Empattements 3060
Largeur		3400 *	Essieu double av ar 2400 ar 2100
Hauteur		3250	Voie av ar
Porte à faux	lat.		Voies av ar
	av	3320	ar
	ar	2290	Braquage ø g 13300 d 13100
Distance volant - vers l'avant du véhicule -			2800

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	5900	1500	7400
Charge utile	(y compris 14 éléments de lest à 29 kg)		
Poids total	(à l'arrière)		
Garantie fabr.	7400	2800	10200
Dimens. pneus	18.4/15-30	13.0/65-18	(Variantes
Ply/bars	10 / 1,8	8 / 1,8	voir
Charge	6024	3060	remarques)
pour V max	25	25	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	24,0 km/h		
Vitesse maximale testée à 2050 t/min au moteur	24,8 km/h		

Equipement §) \_\_\_\_\_  
 Feux de route CR (E) \_\_\_\_\_  
 Feux de croisement CR (E) \_\_\_\_\_  
 Feux de position A (E) \_\_\_\_\_  
 Feux rouges R (E) \_\_\_\_\_  
 Feux stop - \_\_\_\_\_  
 Clignoteurs av 1 (E) \_\_\_\_\_ 4 (E) \_\_\_\_\_ ar 2a (E) \_\_\_\_\_  
 Catadioptres av \_\_\_\_\_ ar 1 (E) \_\_\_\_\_  
 Feux de gabarit av \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Feux complémentaires 3 lampes de travail; 1 feu orange  
 Eclairage plaque 1/ séparé \_\_\_\_\_  
 Essuie-glace \_\_\_\_\_ avec/sans lave-glace \_\_\_\_\_  
 Avertisseurs 1/ HELLA e1 20 011 \_\_\_\_\_  
 ou d'autres modèles homologués \_\_\_\_\_

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)  
 Marque et type MASSEY FERGUSON 520  
 Homologation N° CH 5261 31  
 Carrosserie moissonneuse-batteuse  
 Places total 1 avant 1  
 Poids à vide 7400 Carburant D  
 Charge utile - CV-impôt 29,50  
 Poids total 7400 Cylindree 5792

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Véhicule spécial : largeur = 3400 mm.
- \*\* ) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. 24,8 km/h = 85,5 dB/A  
à proximité = à 1,2 m du sol, à 50 cm de la carrosserie, sur la droite.
- §) Equipement : la hauteur des feux de position et des clignoteurs AV-latéraux ainsi que la distance de l'avant des clignoteurs AV-latéraux sont admises pour raisons techniques.  
feu orange HELIA CH 1 1280 03/04.
- §§) Montage par l'importateur : commande à main du frein auxiliaire et d'arrêt.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection de la table de coupe; à gauche à l'AR de la table de coupe; les deux supports des feux arrière, vers l'AV et l'AR;
- 138 - protection : protection obligatoire par-dessus la table de coupe;
- 141 - l'échelle et la plateforme doivent être assurées;  
- les feux amovibles prescrits doivent être montés.

Lieu et date de l'homologation Dübendorf, 15.08.78 / 30.05.79

Service fédéral d'homologation